

Date Printed: 04/20/2009

---

JTS Box Number: IFES\_64  
Tab Number: 39  
Document Title: Guide d'education civique et morale  
Document Date: 1996  
Document Country: Guinea  
Document Language: French  
IFES ID: CE00758



\* 2 C 7 F 1 F 3 F - F 9 C E - 4 B B 9 - A C 2 4 - 9 C C E A C 5 B C 1 F D \*

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

*Travail - Justice - Solidarité*

----

**SYNDICAT LIBRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE GUINÉE**

**PROJET B61761 - SLECG/CEC/PDDP**

----

**GUIDE D'ÉDUCATION  
CIVIQUE ET MORALE**

**SLECG/MENRS/INRAP**

CEB / G101/1996/006/3re

**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**

*Travail - Justice - Solidarité*

----

**SYNDICAT LIBRE DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS DE GUINÉE**

**PROJET B61761 - SLECG/CECI/PDDP**

----

**GUIDE D'ÉDUCATION  
CIVIQUE ET MORALE**

**AUTEURS**

**Amadou BALDÉ - Yaya BAH - Sadio TRAORÉ - Aimé André KOUROUMA**

**COORDONNATEUR**

**Ousmane SOUARÉ**

**SLECG/MENRS/INRAP**

**CONAKRY, SEPTEMBRE 1996**

## AVANT-PROPOS

En cette fin du XX<sup>e</sup> siècle marquée par de profondes mutations au sein de nos sociétés, les jeunes se trouvent confrontés à des problèmes nouveaux de comportement, d'éducation civique et morale. De ce fait émergent chez les jeunes des attentes et besoins inédits auxquels notre système éducatif ne répond que partiellement.

Un changement d'optique s'impose afin de dispenser une authentique éducation qui prenne en compte les composantes de la personne humaine en ses divers aspects civique et moral.

L'Éducation civique et Morale (ECM), objet de ce guide, nourrit l'ambition de relever ce défi. Elle se veut porteuse de changements positifs, génératrice de modifications bénéfiques des comportements individuels et collectifs tant chez les apprenants que chez les enseignants.

L'éducation civique est devenue un impératif de notre temps ; il ne s'agit plus comme naguère de dispenser une instruction sur les principes républicains et démocratiques. Aujourd'hui, il s'agit de fonder un état de droit grâce à une culture démocratique, c'est pourquoi il est juste de parler d'éducation comme et non plus, civique naguère, d'instruction civique.

Le présent guide s'inscrit dans cette perspective nouvelle et propose à l'enseignant les éléments de base de cette éducation, de cette formation du citoyen, car c'est bien de cela qu'il s'agit : former à l'école le citoyen de demain, qui aura en charge les destinées de la Cité.

A temps nouveau, nouvelle pédagogie. Nous ne proposons pas des recettes toutes faites, nous proposons au maître, de l'école élémentaire les instruments qui doivent lui permettre de mettre au point sa propre méthode.

Il est essentiel dans cet avant-propos de mettre en lumière le rôle primordial de l'enseignant, du maître à ce moment précis où tout le continent africain s'est engagé avec ferveur dans la quête d'une démocratie multipartisane intégrale, d'un monde où le respect des Droits de l'Homme devient une réalité.

Il faut rappeler que dans un passé récent, l'enseignant a été le pivot de la société, l'Instituteur tenait le haut du pavé, au plan moral il était un modèle dans la cité ; compétent et consciencieux, imbu de l'amour de son métier ; il était l'exactitude et la ponctualité personnifiées.

Educateur et formateur, il payait d'exemple par sa conscience professionnelle, son application et même par sa manière d'être. Ce sont les Instituteurs qui ont véritablement fondé la République en France ; ainsi sous la 3<sup>è</sup> République, les Instituteurs ont été considérés comme les "Hussards de la République", c'est-à-dire les soldats de première ligne dans la lutte pour implanter les valeurs républicaines et démocratiques. Chez nous également à l'époque coloniale ce sont les enseignants qui, par leur travail, par le modèle qu'ils ont intronisé dans les jeunes coeurs les valeurs républicaines et démocratiques. Ce n'est pas par hasard si les premiers militants, les fondateurs des partis politiques ont été des enseignants. Les Guinéens ont gardé le souvenir d'enseignants émérites d'une intégrité morale sans reproche, d'une compétence inégalée.

Les temps ont changé, mais le rôle de celui qui dispense l'éducation et l'instruction demeure le même, surtout à cette phase de notre histoire où l'Afrique, après trois décennies de lutte pour la République, veut instaurer, asseoir de façon définitive une culture démocratique seule capable de fonder un état démocratique.

L'enseignement de l'éducation civique revêt à présent une importance capitale ; car par delà la connaissance des principes démocratiques, ce sont les Droits de l'Homme, principe universel, qui doivent requérir l'attention de l'enseignant. Il s'agit pour l'essentiel d'enraciner dans l'esprit de l'enfant des idées simples mais fortes. La conquête de la liberté n'est jamais définitive, chaque génération doit contribuer à sa consolidation.

L'enseignant plus que jamais est au centre de la quête démocratique, l'Etat démocratique pour lequel l'Afrique se bat sera fondé par l'action et le patient travail de l'enseignant qui moule la jeune pâte que constitue l'enfant. C'est lui qui communique à l'enfant la connaissance intime des institutions démocratiques, la connaissance intime du pays.

Cela il le traduit dans les faits en faisant choisir démocratiquement le responsable de classe ; en organisant une vie pratique à l'école où à chaque

instant le respect de l'autre et le respect du bien public sont traduits dans les faits.

C'est dire que les principes démocratiques et les Droits de l'Homme ne seront pas enseignés dans l'abstrait, mais à travers les réalités vécues de l'école, du quartier, du village et de la Nation en passant par la Préfecture et la Région.

C'est dire que la morale ne sera pas enseignée dans l'abstrait : la ponctualité, l'assiduité, le goût du travail bien fait et autres qualités ou valeurs si elles ne sont pas observées, il s'ensuit des sanctions négatives de la part de la collectivité. C'est l'éternel problème de l'obéissance aux lois, le respect de la règle établie par la société.

Aujourd'hui, à l'heure où s'instaure une pédagogie des Droits de l'Homme à l'échelle planétaire, l'enseignant plus que jamais doit être sur la brèche-soladt infatigable-penché sur les jeunes esprits pour leur insuffler le respect de l'homme dans le comportement quotidien au seuil même de la vie. Enseignement éminemment pratique l'éducation civique fera appel à toutes les facultés de l'enfant. Celui-ci doit s'éveiller à la vie en découvrant les règles qui régissent son milieu naturel. Ainsi l'action du maître prolonge celle de la famille.

Issu des travaux menés par le SLECG (Conakry, 1995) dans le cadre du projet B61761 SLECG/CECI/PDDP, sur la "systématisation de l'Éducation civique et Morale dans l'enseignement Élémentaire en République de Guinée", ce présent guide entend aider à la mise en place d'une approche éducative novatrice qui assure à tous les jeunes, une préparation efficace à la vie adulte dans les domaines civique et moral. Ce guide entend donc faciliter l'enseignement de l'Éducation civique et morale à l'école élémentaire. Un tel travail ne prétend nullement imposer des règles normatives, ni embrasser tous les domaines qui intéressent l'éducation civique et morale. Il propose des repères, des jalons pour une mise en oeuvre de l'ECM adaptée aux besoins particuliers de notre société.

A cet effet, différentes parties du guide suggèrent des axes de réflexion en matière de problématique d'ensemble, d'objectifs généraux, d'objectifs spécifiques et contenus, du matériel didactique, d'évaluation des apprentissages, des méthodes et techniques d'animation pédagogique favorables à son enseignement.

Des conseils pratiques viennent renforcer ces informations afin d'alléger la tâche des enseignants en situation de classe.

Cet outil est appelé à évoluer et à s'enrichir du fruit des expériences pratiques et des observations de tous les acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du projet. Ce guide rassemble ainsi les principaux éléments susceptibles de garantir à cette Education des bases solides, gages d'un avenir constructif certain.

Tout nouveau, cet outil est également en lui-même une innovation dans l'enseignement de l'éducation civique et morale dans notre pays. Aussi dans la mesure où l'enseignement de cette discipline était confondue à celui de l'idéologie qui a contribué à imprimer aux citoyens guinéens assez de comportements que notre société réproouve aujourd'hui, les concepteurs ont jugé utile de combiner à l'instruction civique la morale afin qu'elle devienne plus fonctionnelle dans la moralisation de la vie publique. Cette démarche est, du reste, conforme aux recommandations du séminaire-atelier portant sur la "Problématique de l'Education Civique et Morale (ECM) dans l'enseignement élémentaire en République de Guinée" tenu du 26 au 29 Mai à l'Institut Pédagogique National (Conakry).

Le SLECG garde l'espoir que cet outil instrument pédagogique, bien utilisé, atténuera dans une large mesure les effets de la crise sociale que traverse actuellement notre peuple.

Puisse ce guide être entre les mains des maîtres l'instrument au moyen duquel les valeurs qui fondent l'état démocratique s'enracinent dans le coeur et l'esprit de l'enfant.

**Professeur Djibril Tamsir NIANE**

## INTRODUCTION

Dans le cadre de la résolution des multiples difficultés et des nombreux défis qui se posent à la société guinéenne dans sa difficile marche vers la démocratie, le Syndicat Libre des Enseignants et Chercheurs de Guinée en collaboration avec le CECI/PDDP et le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la Formation Professionnelle ont entrepris d'établir un projet de "Systématisation de l'Éducation civique et morale (ECM) dans l'Enseignement Élémentaire en République de Guinée" destiné aux jeunes élèves de l'enseignement de base.

Ce travail de systématisation qui vise à développer chez l'enfant le sens civique et moral, et favoriser, un comportement responsable constitue un effort continu et régulier de production et de formation des enseignants qui seront chargés de développer chez les jeunes élèves les valeurs traditionnelles positives de la société guinéenne à travers les contes, les légendes et l'histoire, le savoir-être, l'amour du prochain, le respect des personnes âgées, l'amour et la protection de l'environnement, l'esprit de solidarité, les principes démocratiques, les libertés individuelles et collectives, les droits humains (droits de l'homme, de la femme et de l'enfant)...

Le constat fait révèle une crise généralisée résultant de facteurs divers tels que :

- L'absence d'une culture démocratique due au fait que la démocratie est un phénomène nouveau en Guinée ;

- La forte proportion d'analphabètes parmi la population guinéenne (75 %) ;

- L'exacerbation de l'esprit tribal, régionaliste et ethnocentriste qui se manifeste jusque dans les choix politiques et les comportements quotidiens des citoyens ;

- Les problèmes cruciaux de la jeunesse qui constitue une forte proportion de la population guinéenne et qui, par manque d'emploi et de repères, tombe dans l'incivisme, la délinquance et la criminalité ;



- Le viol, le vol, la drogue, la violence, l'intolérance, la criminalité devenus le lot quotidien du jeune guinéen au sein d'une société en proie à la déchéance...

- L'agression culturelle des médias occidentaux.

Conscients de ces lacunes et problèmes, le SLECG et le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la Formation Professionnelle travaillent à la recherche de formules susceptibles de contribuer à répondre aux besoins constatés.

L'Éducation civique et morale apparaît comme l'une de ces formules.

Mais qu'est-ce que l'Éducation civique et morale ?

"L'Éducation civique et morale est un processus éducatif continu et intégré permettant d'acquérir des connaissances élémentaires sur les institutions sociales, les règles, les droits et les devoirs civiques et moraux nécessaires à une meilleure adaptation aux différents changements qui s'opèrent au sein de la société.

Elle vise principalement l'acquisition d'une part, des connaissances relatives aux principes démocratiques, aux libertés individuelles et collectives et aux droits humains et d'autre part, des valeurs, des attitudes et comportements nécessaires à une vie civique et morale équilibrée, harmonieuse et responsable.

## I. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

### 1.1. Les finalités de l'Éducation civique et morale

Le Peuple de Guinée aspire à une société de démocratie, de justice et de paix, une société qui garantit les droits et libertés fondamentales de l'homme et favorise l'épanouissement de chaque citoyen.

L'Éducation civique et morale (ECM) vise à :

1. Faire de l'école un creuset véritable de culture civique, morale, démocratique et de paix ;

2. Former des citoyens patriotes, conscients, responsables et capables de contribuer à la création d'une société de démocratie et de paix sachant tirer le meilleur de leur héritage socio-culturel et des apports extérieurs ;

3. Former les citoyens à l'esprit d'entreprise.

### 1.2. Les objectifs généraux

Pour atteindre ces finalités, l'Éducation civique et morale vise les objectifs généraux suivants :

. Développer les qualités civiques et morales des apprenants ;

. Adapter le comportement des apprenants à leur milieu socio-culturel et économique ;

. Donner la possibilité aux apprenants de contribuer activement à la lutte contre les facteurs de déséquilibre social, économique et culturel de la nation ;

. Développer des attitudes permettant d'assurer l'attachement des apprenants aux valeurs morales, civiques, socio-culturelles, nationales, africaines et universelles.

### 1.3. Le contenu

L'Éducation civique et morale a un contenu de portée universelle. Elle doit oeuvrer à favoriser le dialogue des cultures, la fraternité entre les hommes et les nations.

De nos jours notre pays a besoin d'un homme nouveau un individu harmonieusement développé pour édifier une vie nouvelle. Pour satisfaire ce besoin, il faut réunir entre autres les conditions suivantes :

- . alphabétiser le Peuple pour lui communiquer les notions de démocratie et favoriser le transfert de technologie à l'amélioration de la production dans le respect de l'environnement ;

- . Assurer à la culture un fondement matériel.

La qualité d'un tel processus s'exprime à la fois en contenu bien dispensé et en finalité.

#### *Éléments de contenu*

1. Les bonnes habitudes ;
2. Sensibilité, courage, franchise ;
3. Esprit de sacrifice, sens de l'intérêt général, sens de la dignité ;
4. L'École ;
5. La famille ;
6. La société ;
7. Connaissance de la Guinée ;
  - . éléments de souveraineté : drapeau, devise, hymne.
  - . organisation administrative, etc:
8. La ville ;
  - . fonction ;
  - . rôle des autorités et des citoyens ;
  - . code de route ;
  - . organisation nationale ;
  - . les organisations africaines (OUA) ;
  - . organisation régionale ;

- . les organisations internationales : (l'ONU et certaines de ses institutions spécialisées).
- 9. Le village : vie et organisation administrative, le district ;
- 10. Sous-Préfecture ;
- 11. Préfecture - Commune Urbaine ;
- 12. Région - Gouvernorat ;
- 13. L'État ;
  - . la constitution ;
  - . les trois pouvoirs ;
- 14. État-civil ;
- 15. Les droits de la personne ;
- 16. Les droits et devoirs du citoyen ;
- 17. La démocratie ;
- 18. L'environnement ;
- 19. Les fléaux sociaux ;
- 20. Patrimoine national : édifices et monuments historiques (musée, costumes folkloriques etc).

#### 1.4. Matériel didactique

L'Éducation civique et morale est un outil essentiel pour la valorisation des règles civiques, morales et spirituelles d'un pays pour une éducation fondée sur la formation de la conscience pratique dont elle est partie intégrante, pour une orientation systématique du comportement de l'individu dans la société.

Elle exige les outils pédagogiques suivants :

- . Les manuels d'éducation civique et morale existants ;
- . Les guides du maître ;
- . Les fiches pédagogiques ;
- . Les périodiques ou bulletins pédagogiques ;
- . Les théâtres scolaires (saynètes et sketches) ;
- . Les bibliothèques scolaires et éventuellement les centres de recherche ;
- . La correspondance ;
- . L'audio-visuel ;
- . La presse écrite et orale ;
- . Les dépliants, affiches, boîtes à images ;
- . Les bandes dessinées ;

- . Des conférences - débats essentiellement axées sur l'esprit de solidarité, de démocratie, de droit et devoirs civiques ;

- . Les exposés dirigés.

Par ce biais, l'école à travers l'Éducation civique et morale et les élèves pourront sensibiliser l'autorité à tous les niveaux ainsi que toute la société.

### 1.5. Évaluation des apprentissages

L'évaluation en Éducation civique et morale doit aller au-delà de la simple information sur les sujets abordés. Elle doit prendre en compte le degré de formation de l'élève sur le plan du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Le domaine affectif est celui qui intéresse surtout l'Éducation civique et morale. C'est le moyen d'appréciation de l'engagement des apprenants et de leurs attitudes face à certains problèmes. La mesure du socio-affectif aboutit à des indicateurs intéressants relatifs à la conduite future de l'apprenant.

D'une façon générale, le programme devra inciter l'élève à adopter les attitudes suivantes :

- . L'acceptation de soi ;
- . Le respect de l'autre ;
- . L'esprit critique ;
- . La responsabilité ;
- . La tolérance ;
- . L'engagement ;
- . L'ouverture à l'autre ;
- . Le respect des principes démocratiques ;
- . L'autonomie ;
- . L'esprit de sacrifice ...

Le maître ou la maîtresse devra être attentif à ces éléments lors de l'évaluation qu'il ou elle fera du degré de formation des élèves, grâce à l'observation continue, le dialogue entre enseignants et élèves, si possible la coévaluation de ces derniers.

L'évaluation doit se faire en collaboration étroite avec la famille dont le rôle est fondamental sinon primordial dans la formation des jeunes dans un souci de complémentarité famille-école et surtout en vue d'une évaluation de l'ensemble du cheminement de l'élève.

Les instruments d'évaluation suivants peuvent être utilisés pour le domaine cognitif :

- . Questions et textes à choix multiples ;
- . Exercices d'interprétation.

Pour les domaines socio-affectifs :

- . Échelle de notation ;
- . Jeux de rôle et de simulation.

## **II MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT**

### *2.1. Définition*

La méthode pédagogique est "un ensemble d'évènements susceptibles de faciliter l'acquisition de la capacité" (Brien et Dorval, 1986, p. 81). Cette définition fait référence à la nécessité de prendre en compte plusieurs aspects de la relation maître-élèves aidant l'élève à réaliser des apprentissages.

Pour De Ketele (1989, p. 125) une méthode pédagogique est un ensemble structuré de principes qui orientent la relation maître-élève objet d'enseignement et le choix des techniques.

En résumé, une méthode d'enseignement est constituée d'un ensemble de démarches structurées en fonction de principes d'ordre philosophique, psychologique, linguistique et qui vise le soutien à fournir à l'élève dans ses démarches d'apprentissage en tenant compte des objectifs d'apprentissage et de l'enseignant.

### *2.2. Typologie des méthodes*

On peut classer les méthodes d'enseignement de diverses façons selon les axes pris en considération.

. Lorsque le maître est l'acteur principal de la formation et qu'il est au centre de la communication on parlera de méthode magistro-centrée.

. On parlera de méthode pédo-centrée lorsque l'élève est l'acteur principal de la formation lorsqu'il est au centre des préoccupations, joue un rôle primordial dans la communication.

. On parlera de méthode directive ou non directive selon le degré de guidage de la formation : fixation pré-établie ou non des objectifs, rigueur ou souplesse dans la planification des démarches et de l'animation...

. Lorsque la technique est un agent jouant un rôle important dans la formation (recours à des techniques nécessitant des aides scripto-audio-visuels) on parlera de méthode techno-centrée.

Lorsque le groupe est l'agent majeur de la formation on parlera de méthode socio-centrée.

On parlera de méthode traditionnelle lorsque la formation vise la restitution, c'est-à-dire le savoir-refaire ou le savoir-redire.

Lorsque la formation vise le savoir-faire (cognitif ou pratique) et le savoir-être transférables, on parlera de méthode ouverte.

À côté de cette typologie, on peut rappeler une typologie plus classique des méthodes d'enseignement. Elle consiste à distinguer :

- les méthodes expositives (exemple : la méthode magistrale) ;
- les méthodes démonstratives (exemple : l'apprentissage par imitation) ;
- les méthodes interrogatives (exemple : la méthode socratique) ;
- les méthodes de la découverte guidée (exemple : le recours à l'expérimentation pour redécouvrir une loi) ;
- etc.

Signalons dès maintenant qu'il n'y a pas de méthode universelle d'enseignement à toutes les situations d'apprentissage. De multiples facteurs tels que les objectifs à atteindre, le nombre et l'âge des élèves, le matériel disponible, l'environnement dans lequel s'accomplit la tâche, interagissent et déterminent le choix de telle ou telle méthode d'enseignement.

Dans la préparation et la conduite des leçons où les objectifs ne se limitent pas à la transmission de l'information, il importe de varier les méthodes et de penser à choisir la plus adéquate au bon moment. Les méthodes et techniques d'enseignement devraient être conformes aux besoins et à l'environnement de l'élève et s'inspirer de pédagogie active et participative.

### 2.3. Exemples de méthodes d'enseignement

#### 2.3.1. La méthode expositive

##### Description de la méthode

Cette méthode désigne diverses activités par lesquelles le maître illustre ou explique oralement une réalité à apprendre. Cette réalité peut être des faits, des règles ou des principes.

C'est une méthode de transmission de l'information qui se fait à sens unique. Elle est privilégiée lors de la transmission de "connaissances" à un groupe quelle que soit sa taille.

La méthode expositive est utilisée pour enseigner des notions d'apprentissage décomposables.

##### Les étapes de la méthode

La méthode expositive comprend les six étapes suivantes :

- . La révision des acquis, des notions apprises antérieurement ;
- . La présentation des objectifs de la leçon ;
- . La présentation de la nouvelle matière, des nouvelles notions ;
- . Le guidage de la pratique avec feedback correctif ;
- . Pratiques individuelles avec feedback correctif ;
- . Révisions périodiques avec feedback correctif.



### Les objectifs de la méthode

- . Donner l'information nécessaire pour entreprendre une tâche ;
- . Compléter l'information au cours d'une tâche ;
- . Effectuer une synthèse après la réalisation d'une tâche ;
- . Intéresser à un sujet, à un évènement.

### Les fondements de la méthode

La méthode expositive trouve son origine dans les recherches sur le conditionnement ou psychologie behavioriste. Les principes retenus pour l'enseignement sont le façonnement, le modelage, la pratique, le feedback et le renforcement.

Le façonnement : la tâche ou la notion à apprendre est fractionnée et présentée de façon successive nécessaire à l'apprentissage. Le comportement de l'élève est façonné progressivement à l'aide de renforcement.

Le modelage : L'élève apprend en imitant l'enseignant ou toute autre personne qui agit comme un modèle. Dans cette optique, le principe est que l'élève apprend plus rapidement et mieux en imitant, en copiant, qu'en essayant de découvrir la façon de faire par lui-même.

La pratique : Faire réaliser à l'élève des exercices structurés et rigides dans lesquels il répète les mêmes gestes, accomplit les mêmes tâches. Ces exercices ont pour but de créer des automatismes, d'intérioriser l'apprentissage, de favoriser un surapprentissage.

Le feedback : C'est un retour d'information sur la réalisation d'un élève : notes, louanges, commentaires, approbation, désapprobation, ... Celui-ci doit être fait le plus rapidement possible après la réalisation de la tâche ; il doit être précis et s'attacher uniquement au produit et non à la personne. Dire "Le travail est réussi car il répond aux critères" et non "Tu as réussi". Dire "Tu n'as pas respecté les consignes" et non "tu ne comprends rien".

Le renforcement : Celui-ci est continu ou intermittent. Le renforcement contribue à acquérir une habileté.

### 2.3.2. L'acquisition des concepts

La base de cette méthode consiste à définir les concepts par induction. Elle consiste essentiellement à se préoccuper des attributs absolument nécessaires à la compréhension et à ne pas tenir compte de ceux qui ne sont pas utiles. Cela implique également l'apprentissage par discrimination de ce qui et de ce qui n'est pas un exemple de concept.

Exemple : Un jeune enfant qui voit pour la première fois un chat, identifiera certains attributs : forme, grosseur, poils, griffes, miaule..., chaque fois qu'il verra un animal ayant du poil, qui aura une certaine forme et des griffes, il pensera que c'est un chat, jusqu'au moment où ... il jappera. Si chez lui ou près de chez lui il y a différents animaux, il construira des représentations en fonction d'attributs : chats, chiens, poulets... ceci suppose que l'enfant :

1. Intuitionne un ensemble d'attributs pour le chat qui le distingue des autres animaux ;
2. Qu'il teste ses hypothèses sur ce qu'est un chat de ce qui ne l'est pas.

L'enseignement visant l'acquisition des concepts se base sur ce processus normal d'apprentissage. Cette méthode pédagogique vise à aider l'élève à acquérir un concept par induction à l'aide d'exemples ,et de non exemples jusqu'à ce que l'élève puisse trouver sa propre définition.

### Les étapes de la méthode

#### 1. Choix et définition du concept

Cette méthode est particulièrement recommandée lorsque le concept a des attributs très clairs : variété de fruits, type d'outils, partie du discours, ... Il est important aussi que les élèves puissent identifier les liens entre les différents concepts et les différents niveaux : supérieur, intermédiaire et inférieur.

Exemple : Le concept "habitudes" (niveau supérieur) englobe les bonnes habitudes et les mauvaises habitudes (niveau intermédiaire). Les différentes

habitudes telles que la ponctualité, la politesse, la propreté, la paresse, ... constituent le niveau inférieur.

Après avoir identifié le concept qu'il faut faire acquérir à l'aide de cette méthode, l'enseignant écrit une définition qui le satisfait et qui peut être comprise par les élèves.

## 2. Choix des attributs

La deuxième étape consiste à trouver les attributs essentiels de la définition du concept qui permettent de le situer dans la catégorie conceptuelle. Par exemple, le concept "**démocratie**" exprime un régime politique dont les principaux attributs sont :

- . régime politique ;
- . séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ;
- . multipartisme ; liberté d'expression et de pensée ;
- . respect des droits de la personne ;
- . égalité devant la Loi.

## 3. Développement des exemples positifs et négatifs

Cette étape consiste à créer le plus d'exemples du concept. Chaque exemple positif doit contenir tous les attributs essentiels.

## 6. Discussion du processus

L'essentiel de cette étape est que les élèves comprennent la démarche qui les a conduits à découvrir la définition et qu'ils puissent se rendre compte que c'est une démarche naturelle sur comment se forme un concept.

## Fondements de la méthode

Cette méthode découle des travaux de Bruner qui voulait comprendre comment les personnes classaient l'information et formulaient les concepts.

Les concepts sont "des idées ou des abstractions qui sont formées à la suite de nombreuses observations qui ont contribué à la formation de

catégories". Les apprenants de tous les âges forment des concepts et les moments pour donner un sens aux divers stimuli qu'ils reçoivent.

Pour se préparer à la méthode "d'acquisition de concepts", l'enseignant doit commencer par :

- . Nommer le concept ;
- . Concevoir une définition ou une règle ;
- . Identifier les attributs ;
- . Trouver des exemples et des non-exemples du concept ;
- . Relier le concept à d'autres concepts.

### 2.3.3. Le développement des concepts

Cette méthode consiste à amener l'apprenant à construire des généralisations. L'enseignement vise la construction de nouvelles compréhensions à partir d'une exploration des concepts acquis et des premières relations établie entre eux. Les nouvelles connaissances sont construites soit en ajoutant de l'information aux compréhensions initiales de l'apprenant, soit en modifiant l'information ou les compréhensions.

Dans cette méthode, l'enseignant a plus de contrôle que dans l'acquisition de concepts car en choisissant les exemples, il peut mieux diriger la réflexion des élèves.

#### Les étapes du développement de concepts

##### 1. Nommer et énumérer les éléments

Cette étape consiste à demander aux élèves tout ce qu'ils savent d'un sujet en particulier. Par exemple : "Dites-moi tout ce que vous connaissez sur les caractéristiques d'un élève discipliné. Par la suite, il s'engage un dialogue didactique que l'enseignant conduit pour amener les élèves à construire une représentation structurée des concepts. Il est également possible de présenter une liste d'éléments et de guider les élèves dans leur classement.

Exemple :

L'enseignant demande aux élèves de donner des exemples qui caractérisent un élève discipliné. Les élèves donnent les exemples suivants : ponctuel, assidu, poli, obéissant, propre, fait bien ses devoirs, respecte ses supérieurs, respecte ses parents, ses grands-parents, ses frères et soeurs, respecte les femmes et les personnes âgées, etc.

2. Classer les éléments en fonction des catégories

L'enseignant demande : "Pourriez-vous établir des catégories avec les exemples que vous avez donnés ?"

Les élèves pourraient grouper les exemples de la façon suivante :

Ponctuel	respecte ses parents	respecte les personnes âgées
assidu	respecte ses grands parents	âgées
poli	respecte ses frères et	poli
propre	soeurs	
obéissant, poli		obéissant
fait bien ses devoirs		

3. Définir les relations entre les éléments

L'enseignant demande quels liens ils établissent entre chacun des exemples dans les catégories.

La première colonne : respecte le règlement intérieur de l'école ;

La deuxième colonne : respecte les normes familiales ;

La troisième colonne : respecte les normes sociales ; un tel élève doit avoir un bon comportement à l'école, en famille et dans la société.

4. Redéfinir ou résumer (synthétiser) les données et construire des généralisations.

À la fin de l'activité, l'enseignant demande aux élèves de résumer l'ensemble de ce qu'ils voient au tableau en une seule phrase. Ils doivent alors identifier les différents éléments et dire quelles sont les catégories (supérieures, intermédiaires et inférieures).

### Fondements de la méthode

Les étapes précédentes : énumérer, classer, définir les relations entre les éléments, regrouper et synthétiser sont les principales habiletés supérieures de raisonnement qui rendent la méthode de développement de concepts aussi intéressante pour l'enseignant que pour l'élève.

Cette méthode vise à amener l'élève à construire ses connaissances, à être autonome sur le plan de l'apprentissage, à l'habiler à résoudre des problèmes, à développer des compétences.

### 2.4. Quelques techniques d'enseignement

Une technique pédagogique est un ensemble de démarches pédagogiques à effectuer dans un certain ordre et éventuellement dans un certain contexte plus ou moins prescriptif.

Les différentes typologies des méthodes d'enseignement mentionnées ci-dessus peuvent convenir plus ou moins bien pour classer les différentes techniques de communication. Elles peuvent cependant poser quelques problèmes liés au fait qu'une même technique de communication peut servir des méthodes pédagogiques différentes. Cette difficulté est d'autant plus grande que la méthode est générale (exemple : les méthodes magistrocentrée, pédocentree, etc.).

#### 2.4.1. Le jeu de rôles

##### **Description de la technique**

Le jeu de rôles est une technique visant à représenter des situations le plus souvent semblables à celle de la vie réelle. Grâce à une scène improvisée entre deux ou plusieurs personnes. Chacune de ces personnes est censée jouer le rôle d'un personnage de la situation simulée.

## **Caractéristiques de la technique**

Le sujet du jeu de rôle est proposé par le maître ou par les élèves et les caractéristiques des personnages doivent être décrites.

. Les rôles à jouer sont soit choisis par les élèves, soit distribués par le maître.

. Les règles du jeu sont expliquées et la durée de l'activité (15 à 20 mn) est indiquée.

. Le jeu ne doit pas porter sur "la qualité de jeu des comédiens"; mais plutôt sur les sentiments exprimés, les arguments utilisés, l'adaptation du discours à l'inter-locuteur, l'analyse de la situation, le comportement, les sentiments, les valeurs des apprenants...

### Objectifs visés par l'utilisation de la technique

. Reliés au savoir :

- Évaluer la maîtrise de certaines connaissances.

. Reliés au savoir-faire et au savoir-être :

- Développer l'habileté à communiquer ;

- Situer les élèves par rapport aux valeurs socio-culturelles ;

- Permettre de comprendre les motivations d'autrui en vivant "de l'intérieur" certaines situations.

### **Situations prévisibles d'utilisation**

. Faire vivre une situation reliée à l'actualité pour favoriser la confrontation de valeurs socio-culturelles ;

. Évaluer les activités de production et de compréhension de discours oraux en situation réelle de communication.

### 2.4.2. L'enquête participative

Toutes les disciplines présentent une part d'inconnus qui méritent d'être exploités. L'expérience montre que l'on apprend mieux lorsque le sujet nous intrigue et qu'un défi est à relever. L'enquête participative amène l'apprenant à penser, à réfléchir de façon propre à la discipline et à percer l'inconnu. Elle s'applique principalement dans le cadre d'un dialogue didactique. Par le jeu de questions-réponses, les apprenants en collaboration avec l'animateur cheminent jusqu'à l'énonciation d'hypothèses et la formulation d'une théorie.

#### **Les étapes de l'enquête participative**

1. L'animateur cherche et définit une situation-problème.
2. L'animateur explique le processus aux apprenants et présente le problème.
3. Les apprenants posent des questions dans le but de recueillir et de vérifier les données.
4. Les apprenants vérifient différentes hypothèses et formulent une théorie.
5. Le groupe discute des règles ou des effets reliés à la théorie et s'interroge sur la façon dont la théorie peut être vérifiée.
6. Le processus d'enquête est revu et la classe discute des étapes de la résolution de problème.

#### **Les fondements de la technique**

L'enquête participative aide l'apprenant à développer des habiletés de résolution de problèmes. Elle présente les avantages suivants :

- Accroissement du potentiel intellectuel ;
- Passage de récompenses externes à celles internes :

L'apprenant, au lieu d'être satisfait d'avoir trouvé une bonne réponse (externe), trouve plus de satisfaction à maîtriser des habiletés qui l'aident à



mieux comprendre et à contrôler son environnement et à résoudre des problèmes internes).

- Apprentissage de stratégie de résolution de problèmes.

- Support au processus de mémorisation. Un élève se souvient plus des réponses qu'il a trouvées, construites, que celles qu'il a uniquement mémorisées.

#### 2.4.3. Le "brainstorming" ou remue-méninges

##### **Description de la technique**

C'est une technique par laquelle un groupe (15 à 20 apprenants) tente de trouver une solution à un problème en énonçant spontanément un grand nombre d'idées. Cette technique fait appel à l'imagination et à la créativité des participants.

Au moment de l'activité, toutes les idées sont reçues sans commentaire, jugement ou censure par le groupe. Par contre, si chaque personne doit faire preuve de créativité, elle doit aussi faire preuve de jugement. Le groupe évaluera les idées émises à la fin de l'activité en vue de faire un choix critique en fonction du problème à résoudre.

Le remue-méninges se situe habituellement au début d'une activité d'enseignement ; il peut également se réaliser au cours d'une activité.

C'est une technique qui favorise la participation libre des apprenants dans le processus enseignement-apprentissage en sollicitant leur imagination et leur créativité.

##### **Objectifs de la technique**

Ils sont de différents ordres :

- . Favoriser la créativité des apprenants ;

- . Aider à résoudre une situation problématique et trouver les meilleures idées ;

- . Amener le groupe-classe à exprimer ses besoins ou ses intérêts.

Le remue-méninges doit durer de 15 à 20 minutes au maximum pour l'activité proprement dite . La période consacrée à l'évaluation et au classement des idées peut durer 20 à 50 minutes. Souvent cette phase peut se réaliser le lendemain ; ce qui est souvent mieux.

#### 2.4.4. Le tutorat

##### Définition

Le tutorat est une approche pédagogique dans laquelle un apprenant aide un autre apprenant à atteindre les objectifs d'apprentissage en fonction d'une démarche structurée.

##### **Fondements de la technique**

- . L'animateur ne peut aider chacun des apprenants un à un ;
- . Les apprenants peuvent s'entraider ;
- . L'animateur peut superviser les apprentissages à l'aide de moyens simples ;
- . Le tutorat est une approche complémentaire à plusieurs méthodes d'enseignement ;
- . Le tutorat permet d'aider plusieurs apprenants à la fois de suivre le déroulement du cours et atteindre les objectifs.

Le tutorat comporte de nombreux avantages :

- a)- Les apprenants perçoivent l'enseignement comme un bien et une responsabilité entre eux et l'animateur ;
- b)- Les apprenants développent une meilleure attitude et une plus grande tolérance envers les différences individuelles ;
- c)- Le temps de la classe est mieux utilisé. Personne ne souffre d'un manque d'attention.

Le temps optimal est d'environ 15 à 30 minutes. Les façons de faire, les responsabilités et les décisions doivent être simples. Plus les apprenants sont jeunes, plus la tâche doit être simple et courte.

Dans certains cas, il est préférable que les apprenants moyens soient les tuteurs des apprenants les plus faibles, car ils sont plus patients.

#### **2.4.5. La clarification des valeurs**

Cette technique peut être utilisée dans le cadre de l'éducation civique et morale qui est un sujet sensible. A cet égard, aucune décision concernant la vie civique et morale, la croyance et les valeurs des gens n'est considérée par nature comme correcte ou incorrecte. Elle exige par conséquent le respect des valeurs des autres. L'enseignant doit fournir à l'apprenant le contenu et la méthode qui lui permettent d'évaluer toutes les options sur l'éducation donnée et de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

#### **Les étapes de la technique**

À partir d'une situation donnée, l'application de cette technique comporte les étapes suivantes :

1. Choisir librement ;
2. Choisir à partir des alternatives ;
3. Choisir après un examen réfléchi des conséquences de chaque alternative ;
4. Privilégier le choix ;
5. Vouloir affirmer le choix publiquement ;
6. Faire quelque chose avec le choix ;
7. L'appliquer à maintes reprises dans certains aspects de la vie.

#### **Exemple**

La libre circulation des hommes et de leurs biens a une influence sur la qualité de la vie des populations.

Objectifs : Les élèves doivent être capables :

- d'analyser les différents problèmes que pose la libre circulation des hommes et leurs biens ;
- proposer des mesures d'accompagnement pour l'amélioration de la qualité de vie des populations.

L'enseignant peut travailler à partir d'un texte ou de la narration faite par les élèves sur les problèmes rencontrés dans leur milieu.

### 1. Choisir librement

L'enseignant sur cette question peut se baser sur certains arguments :

#### **Économiques**

##### **Aspects positifs**

La libre circulation des hommes et de leurs biens favorise l'affluence de marchandises favorise toutes sortes pour la satisfaction des besoins des populations.

##### **Aspects négatifs**

La libre circulation et de leurs biens favorise l'enrichissement d'une infime partie de la population.

#### **Sociaux**

##### **Aspects positifs**

La libre circulation des hommes et de leurs biens, favorisant la satisfaction

##### **Aspects négatifs**

La libre circulation des hommes et de leurs biens favorise l'introduction de

des besoins des populations, est un facteur de paix et de tranquillité sociales.

toutes sortes de boissons alcoolisées, de stupéfiants..., entraînant divers problèmes sociaux tels que : la délinquance, la toxicomanie, le vol, le viol.

2. L'enseignant donnera aux élèves la possibilité de choisir à partir des alternatives

3. Choisir après un examen réfléchi des conséquences de chaque alternative

L'enseignant amènera les élèves à réfléchir aux conséquences de chacune des alternatives proposées et à en faire l'analyse.

4. Privilégier le choix

À la demande de l'enseignant, les apprenants diront s'ils aiment et adoptent les valeurs ou sentiments qui ont fait l'objet de discussion.

5. Affirmer publiquement son choix

Les apprenants doivent exprimer devant leurs camarades leur point de vue et leur conviction par rapport au problème posé.

6. Faire quelque chose avec le choix

Les élèves exprimeront leur intention d'agir dans leur vie future.

7. Appliquer à maintes reprises dans certains aspects de la vie

Les valeurs doivent être fermes pour permettre aux individus d'agir avec constance et persistance.

Informations utiles pour la confection d'une fiche d'éducation civique et morale

Le canevas que nous mettons à la disposition des enseignants n'est pas une fiche "standard" à exécuter dans une classe donnée. Il leur fournit un savoir-faire dans la conduite d'une leçon d'éducation civique et morale. Il doit être considéré comme un exemple, un support dont l'objectif est de susciter la réflexion et la créativité dans l'acte d'enseignement.

Fiche n° .....

1. *Titre de la leçon* : Les droits et devoirs du citoyen.

2. *Objectifs* : Connaître et respecter les droits du citoyen.

- Connaître les devoirs du citoyen.

3. *Méthode* : Acquisition de concepts

4. *Matériel didactique* : Textes sur les droits et devoirs du citoyen ; Manuel d'éducation civique et morale ; bandes dessinées.

#### 5. *Déroulement*

5.1. *Pré-requis* : S'assurer que les élèves possèdent les symboles de la nation et de souveraineté, les notions de droits, de devoirs, de liberté, etc.

5.2. *Motivation* : susciter l'intérêt des élèves à l'aide d'images de commentaires sur la violation des droits de l'homme, etc.

#### 5.3. Activités d'apprentissage

ACTIVITÉS DU MAITRE	ACTIVITÉS DES ÉLÈVES
---------------------	----------------------

<p>Avant la mise en oeuvre de la leçon, l'enseignant doit réaliser les trois étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Définir les concepts</li> <li>. Choisir les attributs</li> <li>. Développer des exemples positifs et négatifs d'enseignement/apprentissage.</li> <li>- Présenter le processus aux élèves.</li> <li>- Présenter des exemples et des non-exemples aux élèves de manière à ce qu'ils identifient les principaux attributs.</li> <li>- Demander aux élèves d'écrire leur définition personnelle.</li> <li>- Donner d'autres exemples et de non-exemples pour consolider la première compréhension.</li> <li>- Demander aux élèves de donner d'autres exemples.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre attentivement.</li> <li>- Participer au choix des exemples et des non-exemples.</li> <li>- Identifier les principaux attributs des concepts</li> <li>- Définir les concepts.</li> <li>- Suivre attentivement et prendre des notes.</li> <li>- Donner d'autres exemples.</li> <li>- Expliquer pourquoi ils conviennent à la définition.</li> </ul>
--	---

6. *Évaluation* : Mesurer le degré d'atteinte des objectifs.

7. *Résumé* : À élaborer avec les élèves.

### III. LES RÔLES DES ENSEIGNANTS OU DES ENSEIGNANTES

L'enseignant ou l'enseignante a des rôles prépondérants à jouer auprès des apprenants en Éducation Civique et Morale. Ces rôles tiennent compte des buts et objectifs assignés à l'Éducation Civique et Morale, des contenus et méthodes, du profil attendu à la fin de l'école primaire. Parmi ces rôles on peut

retenir notamment : le rôle d'accueil et d'écoute, le rôle de facilitateur et de soutien, le rôle d'orientateur et le rôle de réponse.

En effet, à l'école primaire le maître ou la maîtresse doit pouvoir amener les élèves à s'exprimer librement, en les mettant en confiance, sans les juger.

Sa disponibilité physique et mentale pour accueillir les dires des élèves et être à l'écoute de leurs besoins et intérêts est très importante, en d'autres termes pour comprendre ce qui est caché derrière les questions posées par les élèves, le maître ou la maîtresse doit non seulement écouter mais entendre ce qui est dit.

Le maître ou la maîtresse doit aussi faciliter et soutenir les élèves dans leur démarche pour résoudre les problèmes qui sont les leurs et dépister les problèmes individuels qui peuvent se poser à certains jeunes.

Le maître ou la maîtresse doit enfin être en mesure d'apporter des réponses appropriées et adaptées aux questions et problèmes des élèves, et être capable de faire appel à des personnes ressources pour les sujets qu'il ne maîtrise pas.

L'enseignant ou l'enseignante pour assurer ces différents rôles doit être motivé et doit pouvoir établir une relation de qualité avec les élèves et avoir reçu une formation adéquate.

Il doit avoir également présent à l'esprit que la simple interprétation des qualités morales et physiques ne suffit pas à conférer celles-ci aux élèves. Par conséquent une des meilleures façons de consolider ces qualités c'est de paraître devant eux dans un état physique, vestimentaire et moral correct, d'être exigeant sur lui-même, rigoureux envers lui-même, assidu, ponctuel et efficace à la tâche. Un maître qui se comporte de cette manière est sûr d'être déjà un modèle d'éducation civique et morale pour ses élèves. C'est à ce prix aussi que la valeur sociale de l'enseignant se trouvera rehaussée.

Il gardera en plus de bonnes relations avec les parents d'élèves en multipliant les contacts avec eux et leur rendre compte des observations qu'il fait chez leurs enfants d'une part et recevoir d'eux des informations qui lui seront



très utiles dans l'encadrement des élèves d'autre part. Ainsi cette relation d'aide et de complémentarité favorisera un développement moral et physique plus harmonieux des apprenants.

Il n'oubliera pas également l'environnement immédiat de l'école qui peut lui offrir assez d'occasion pour la pratique de l'éducation civique et morale. C'est par exemple la découverte des artisans, des paysans, des groupements villageois ou des ONG susceptibles de lui fournir des informations saines sur leur mode de fonctionnement et d'organisation et les qualités morale et civique qui s'y rattachent.

### Les compétences, attitudes et aptitudes requises pour assurer les différents rôles des enseignants (es)

Dans le cadre d'une formation spécifique des enseignants(es) en Éducation Civique et Morale, les compétences, attitudes et aptitudes retenues pour assurer leurs différents rôles sont les suivantes.

#### a)- Le rôle d'accueil et d'écoute

Le maître doit connaître les caractéristiques de son public (âge, sexe, nombre, milieu socio-culturel) ;

- tenir compte des contraintes liées au lieu, au temps, aux matériels didactiques ;

- être prêt à entendre ce que les élèves disent et à percevoir les non-dits de ceux-ci.

#### b)- Le rôle de facilitateur et de soutien

Ici l'enseignant(e), le maître(sse) doit :

- maîtriser le contenu des programmes d'études, les méthodes pédagogiques, les techniques d'enseignement et les techniques de communication ;

- avoir des notions de psychologie et connaître les besoins et motivations des élèves ;

- inventorer les ressources matérielles et techniques disponibles à l'école et dans la communauté ;

- établir et maintenir de bonnes relations de collaboration avec la communauté et les parents organiser l'environnement de la classe ;

- créer des situations et un climat motivants et favorables aux interactions ;

- évaluer les élèves quant à leur acquis et leur niveau de réceptivité en regard des objectifs à atteindre ;

- évaluer ce qu'il peut apporter et comment il va intéragir avec les élèves ;

- prévoir une progression d'activités adaptée aux possibilités et au rythme des élèves ;

c)- Le rôle d'orientation ou de dépisteur de problèmes individuels

Dans ce rôle l'enseignant(e) doit :

- avoir des notions sur les relations d'aide ;

- évaluer si l'élève a des difficultés particulières et/ou s'il a atteint les objectifs ;

- fournir à l'élève de nouvelles pistes de travail lui permettant de progresser dans son apprentissage s'il n'y arrive pas par les voies qu'il utilise déjà ;

- créer des situations nouvelles où l'élève peut investir les apprentissages qu'il vient de réaliser.

d)- Le rôle de réponse

L'enseignant(e) doit non seulement posséder les connaissances et les méthodes pédagogiques nécessaires à l'Éducation Civique et Morale mais aussi savoir faire appel aux personnes ressources pour les sujets qu'il ne maîtrise pas.

En résumé, disons qu'en jouant les trois premiers rôles l'enseignant(e) :

- fait converger les divers éléments de situation de l'apprentissage vers les buts visés ;

**PLAN DE FORMATION DES  
MAITRES EXPERIMENTATEURS  
A L'UTILISATION DU GUIDE  
D'EDUCATION CIVIQUE ET  
MORALE**

L'idée d'expérimenter un programme d'enseignement, un guide du maître ou tout autre moyen didactique procède du souci fondamental de réussir efficacement l'action pédagogique. Or, la réussite de l'action pédagogique est fonction de la satisfaction de plusieurs conditions

liées :

- aux objectifs poursuivis ;
- à la philosophie qui a sous-tendu sa conception et son élaboration ;
- à l'approche méthodologique recommandée ;
- à la formation et aux compétences acquises par les expérimentateurs ;
- à la collaboration étroite entre tous les partenaires concernés par l'expérimentation, etc. ...

En fait, on expérimente un moyen didactique en vue de se convaincre par la pratique que les objectifs pédagogiques visés peuvent être atteints. On expérimente afin que des résultats tangibles obtenus sous certaines conditions on puisse faire des projections relativement à une extension et à une généralisation de l'action pédagogique.

S'agissant du présent guide d'Éducation Civique et Morale, son expérimentation consiste d'abord à sa mise à l'essai, conformément aux préoccupations dégagées plus haut. Elle vise une action pratique sur le terrain dans deux (2) classes expérimentales (une urbaine et une rurale) en vue de permettre aux concepteurs de l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques et à leurs partenaires que sont le SLECG et le CECI/PDDP de se convaincre que l'outil proposé remplit ou pas les conditions requises pour faciliter le processus enseignement-apprentissage de l'Éducation Civique et Morale en Guinée.

Cette expérimentation est d'autant plus importante que c'est pour la première fois qu'un guide du maître est élaboré pour l'enseignement de cette discipline qui était jusqu'ici laissée pour compte. Premier outil de ce genre qui se propose de systématiser l'éducation civique et morale il est donc indispensable de s'assurer que nous prenons non seulement un bon départ, mais que la route à suivre est très bien balisée.

Au terme du temps imparti pour l'expérimentation, nous procéderons à une évaluation des acquis. Si les résultats sont concluants, nous devrons procéder à l'extension et plus tard, à la généralisation des acquis.

## **PLAN DU TRAVAIL EXPÉRIMENTAL**

L'essentiel des activités expérimentales consistera :

. à une pré-évaluation où on administrera des instruments d'évaluation tenant lieu d'un prétest ; l'objectif visé est de se faire une idée claire de la situation avant le démarrage de l'action expérimentale.

. en l'utilisation du guide par deux maîtres tenant des classes de 5<sup>e</sup> Année du mois de Décembre au mois d'Avril, selon l'horaire préconisé dans le guide et conformément aux approches suggérées, etc...

. en un suivi de l'action expérimentale (évaluation à mi-parcours effectué par les concepteurs et le SLECG/PDDP vers le milieu de la période de l'expérimentation.

. en une évaluation finale qui occasionnera l'administration d'instruments tenant lieu de post-test ; l'objectif sera de mesurer et d'apprécier la différence et l'écart entre la situation initiale et la situation finale. A cette occasion des interviews avec les expérimentateurs et les Directeurs des écoles expérimentales compléteront l'appréciation globale des activités.

Nota Bene : Il faut préciser que si l'expérimentation ne concerne que deux classes (une rurale et une urbaine) chacune sera comparée à une autre qui lui sera similaire et que nous appellerons classes-témoins.

## **PLAN DE SÉMINAIRE**

### **1. Description**

Ce séminaire a pour but de sensibiliser les enseignants expérimentateurs aux problèmes de l'enseignement de l'éducation civique et morale en République de Guinée et de leur fournir des informations leur permettant d'utiliser

judicieusement le guide d'Éducation Civique et Morale mis à leur disposition et d'expérimenter le programme dans les classes de cinquième année.

Ce document a été préparé à la suite logique des recommandations du séminaire-atelier sur la problématique de l'éducation civique et morale tenu à Conakry du 26 au 29 Juin 1995.

Au cours du séminaire une attention particulière sera accordée aux discussions, aux échanges d'expériences et aux productions écrites entre participants d'une part, et entre animateurs et participants, d'autre part.

## 2. Objectifs

. Au terme du séminaire les participants seront capables de :

- prendre conscience des problèmes d'éducation civique et morale en Guinée ;

- prendre connaissance de l'organisation générale du guide et du programme expérimental d'Éducation Civique et Morale ;

comprendre les méthodes pédagogiques proposées dans le guide du maître et le document d'appui ;

- produire des fiches pédagogiques sur des leçons du programme expérimental.

## **PRÉSENTATION DU GUIDE D'ÉDUCATION CIVIQUE E MORALE**

Notre société est confrontée aujourd'hui à de nombreux problèmes de comportement et d'éducation civique et morale. Des défis aux aspects multiples et variés interpellent les enseignants à retrousser les manches pour apporter des solutions à ces problèmes aux dimensions toutes nouvelles.

C'est partant de ce constat que le SLECG, soucieux du devenir de la jeunesse guinéenne a organisé un séminaire à Conakry sur la problématique de

l'éducation civique et morale en Guinée grâce à l'appui du CECI/PDDP et le MEPU-FP. Ce séminaire a établi un véritable diagnostic des maux dont souffre actuellement notre jeunesse en matière de comportement civique et moral et a recommandé la systématisation de l'éducation civique et morale dans l'enseignement élémentaire en République de Guinée.

Ce guide est donc le fruit de longues semaines de travail des cadres de l'INRAP et du SLECG conformément aux orientations et recommandations du séminaire. Loin d'être considéré comme un instrument parfait, le présent guide doit aider plutôt les enseignants à mettre en place une approche éducative nouvelle qui favorisera chez les élèves de l'école élémentaire l'éclosion de compétences et aptitudes nécessaires à une vie adulte saine et responsable dans les domaines civique et moral.

Il doit également aider à développer la réflexion sur les stratégies de mise en oeuvre d'une Éducation civique et Morale susceptible de répondre aux besoins particuliers ou nouveaux de notre société. Comme tel, son exploitation doit se situer dans la préparation d'un citoyen capable de faire face à tous les défis de la société guinéenne du siècle à venir.

A cet effet, ce guide suggère des éléments de réflexion sur les objectifs généraux et spécifiques, les contenus, le matériel didactique, l'évaluation des apprentissages, les méthodes et techniques d'animation

pédagogiques favorables à l'enseignement de l'Éducation civique et Morale.

A ces informations s'ajoutent des conseils pratiques dans le but de faciliter la tâche des enseignants en situation de classe pendant la réalisation des cours d'éducation civique et morale.

#### Finalités d'Éducation civique et morale

L'Éducation civique et morale (ECM) vise à :

- former des citoyens patriotes, conscients, responsables et capables de contribuer à la création d'une société de démocratie et de paix sachant tirer le meilleur de leur héritage socioculturel et des apports extérieurs ;



- faire de l'école un creuset véritable de culture civique, morale démocratique et de paix sociale ;

- former les citoyens à l'esprit d'entreprise.

### Objectifs généraux

Pour atteindre les finalités, l'Éducation civique et morale vise les objectifs généraux ci-dessous :

- . développer les qualités civique et morale des apprenants ;
- . adapter les comportements des apprenants à leur milieu socioculturel et économique ;
- . donner la possibilité aux apprenants de contribuer activement à la lutte contre les facteurs de déséquilibre social, économique et culturel de la Nation ;
- . développer des attitudes et faire acquérir des connaissances permettant d'assurer l'attachement des apprenants aux valeurs morales, civiques, socioculturelles, nationales, africaines et universelles.

### Contenus

Ce guide a la particularité de présenter des contenus non séparés de morale et d'instruction civique.

La combinaison des deux disciplines en une seule sous le vocable "d'Éducation civique et morale" a été faite dans le souci d'amener les enseignants à ne plus enseigner la morale pour la morale mais de faire en sorte que la morale soit plus fonctionnelle dans le comportement civique des citoyens. Autrement dit, les contenus de la morale doivent être des connaissances actives et intégrées à tous les comportements civiques, sociaux, culturels et économiques des apprenants, comme c'était le cas dans un passé récent.

Les apprenants doivent donner, à l'issue de l'enseignement des contenus intégrés d'éducation civique et morale, les preuves d'une parfaite manifestation des comportements moraux dans la gestion des affaires communautaires ou publiques.

Pour parvenir à cette fin, ce guide a proposé un découpage des contenus en VIII chapitres comportant 45 leçons. Il a été procédé à une légère augmentation du temps. Les programmes officiels recommandent 30 mn pour

chacune des séances de morale et d'instruction civique. Le programme expérimental propose quant à lui 2 séances de 45 mn par semaine d'éducation civique et morale. Son enseignement ne doit plus se faire séparément mais de façon intégrée.

Il faut ajouter qu'à chacune des leçons, des objectifs pédagogiques et des approches méthodologiques ("observations") ont été proposés pour orienter les maîtres expérimentateurs dans la conduite des séances d'Éducation Civique et Morale. Les expérimentateurs doivent avoir présent à l'esprit que les leçons d'Éducation Civique et Morale visent surtout des objectifs comportementaux (savoir-être). Il leur revient donc la responsabilité d'opérationnaliser les contenus qui leur sont proposés dans le guide.

### Matériel didactique

Une gamme variée de matériel d'événements peut servir de point de départ à l'activité d'Éducation Civique et Morale.

S'agissant des outils pédagogiques, le maître pourrait utiliser :

- les manuels d'Éducation civique et morale existants ;
- les guides du maître ;
- les fiches pédagogiques ;
- les périodiques ou les bulletins pédagogiques ;
- les bibliothèques scolaires (et éventuellement les centres de recherche) ;
- la correspondance ;
- l'audiovisuel (cassettes vidéo) ;
- la presse écrite et orales (journaux, cassettes sonores, ...) ;
- les dépliants, affiches, boîtes à images ;
- bandes dessinées.

D'autres moyens pourront être aussi utilisés tels que :

- les conférences, débats s'appuyant sur l'esprit de solidarité, de démocratie, de droits et devoirs civiques ;
- les exposés dirigés ;
- les théâtres scolaires (saynètes et sketches).

### Évaluation des apprentissages

Le domaine à évaluer en Éducation civique et Morale est prioritairement celui du socio-affectif, autrement dit, les savoirs-être des apprenants. Les maîtres doivent donc élaborer des instruments leur permettant d'évaluer les attitudes suivantes :

- . l'acceptation de soi ;
- . le respect de l'autre ;
- . l'esprit critique ;
- . la responsabilité ;
- démocratiques ;
- . la tolérance ;
- . l'engagement ;
- . l'ouverture à l'autre ;
- . le respect des principes
- . l'esprit de sacrifice ;
- . l'autonomie...

. Ces instruments pourraient être :

- des questions à choix multiples ;
- des exercices d'interprétation ;
- des échelles de notation ;
- des jeux de rôle et des simulations.

#### . Méthodes et techniques d'enseignement

Une variété de méthodes a été proposée aux expérimentateurs dans le but de les enrichir à travers leur pratique de classe. Ces méthodes doivent aider les enseignants à centrer l'apprentissage sur les activités des élèves. Parfois un contact avec le réel, le concret peut être plus bénéfique aux élèves que l'apprentissage théorique, frontal. Les maîtres doivent savoir que leur rôle sera le développement de compétences comportementales et d'adaptation chez les apprenants, et non pas seulement l'acquisition de connaissances (à mémoriser).

En fonction du niveau des enfants, il adaptera donc la méthode qui lui semblera la mieux indiquée pour développer les compétences socio-affectives de ses apprenants.

Exemple de Fiche d'Éducation Civique et Morale

LA VIE COLLECTIVE (VIE A L'ÉCOLE)

CHAMP : L'esprit d'équipe  
OBJECTIF : L'enfant doit reconnaître un comportement d'aide  
MOTS CLÉS : Aide - esprit d'équipe - esprit d'association  
ACTIVITÉ : Commenter une image  
SUPPORT : Dessin (bande dessinées, exemples concrets, ...  
DIFFICULTÉ : Très facile  
ORIGINE : INRAP-CONAKRY

## PRÉSENTATION DE L'EXERCICE

On présente à l'élève un dessin montrant deux garçons traversant un ruisseau : le plus grand des deux aide le plus petit à passer. L'enfant doit imaginer ce que le grand garçon peut dire au petit dans cette situation.

### Consignes

Présenter le dessin en disant : "Tu vois, ce sont deux garçons qui sont en train de traverser une petite rivière ... le grand garçon dit quelque chose au petit ... Que lui dit-il, à ton avis ?

Noter toutes les propositions. Laisser parler l'élève sans l'interrompre .

### Commentaires

- La situation représentée n'est pas très fréquente alors que les occasions d'aide et d'entraide sont nombreuses dans la vie scolaire. Une situation exceptionnelle permet d'aborder ce type de relation sur un plan général, sans référence à des compétences particulières ou à des situations réellement vécues.

- Au travers de la relation d'aide l'enfant est amené à se situer par rapport aux autres : tantôt aidant, tantôt aidé, il doit pouvoir entrer dans les deux rôles avec la même simplicité. Afin d'apprécier cette aptitude on pourrait lui demander, aussi, d'imaginer ce que dit le plus petit des deux garçons.

- L'aptitude à offrir ou à demander de l'aide sans faire état de supériorité ou d'infériorité peut être considérée comme le résultat d'un apprentissage social que l'on développe à l'école.

### Types de réponses

- Les paroles prêtées au grand garçon consistent en une offre d'aide objective. Exemple : "il y a beaucoup d'eau, attends... je vais t'aider à passer."

Les paroles prêtées au grand garçon consistent en une offre assortie d'un jugement ou d'une appréciation. Exemple : "tu es trop petit pour passer par là, donne-moi la main".

- Les paroles consistent en une simple mise en garde. Exemple : "Fais attention, ça glisse..."

- Le comportement d'aide n'est pas reconnu. Les paroles prêtées au garçon ne se rapportent pas à cet aspect de la situation. Exemple : "Il y a peut être des poissons ici..."

# **ANNEXE**

## **PROGRAMME D'ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE**

5ème Année : 2 séances de 45 mn/semaine

### **CHAPITRE 1 : LA VIE À L'ÉCOLE**

#### **Leçon 1 : La propreté**

##### **Objectifs pédagogiques**

1. Connaître quelques notions de propreté
2. Cultiver le réflexe de protection de la vie et de la santé.

##### **Observations**

Situations concrètes vécues - Exploitation de textes  
Dialogue - Questions.

#### **Leçon 2 : La politesse**

##### **Objectifs pédagogiques**

1. Développer l'esprit de politesse
2. Connaître les méfaits et les conséquences de l'impolitesse.

##### **Observations**

Exploitation de textes. Dialogue - Causeries - Exemples concrets et vécus.

#### **Leçon 3 : L'ordre et le soin.**

##### **Objectifs pédagogiques**

1. Cultiver l'esprit d'ordre
2. Développer l'esprit d'application.

##### **Observations**

## Leçon 4 : La camaraderie : l'entraide scolaire

### **Observations**

Exploitations de textes et de bandes dessinées. Analyse des situations concrètes ou vécues - jeu de rôle.

## Leçon 5 : Le règlement intérieur

### **Objectifs pédagogiques**

1. Respecter le règlement intérieur
2. Développer l'esprit de soumission à la discipline.

### **Observations**

Exploitation de textes - Causeries - Questions simples.

## Leçon 6 : Le travail (à l'école)

### **Objectifs pédagogiques**

1. Développer l'amour du travail
2. Aimer le travail.

### **Observations**

Exemples concrets - Exploitation de récits sur l'amour du travail - Dialogue - Questions simples.

## Leçon 7 : Assiduité, ponctualité, régularité

1. Cultiver l'esprit d'assiduité
2. Cultiver l'esprit de ponctualité
3. Cultiver l'esprit de régularité.

## Leçon 8 : La modestie

1. Cultiver l'esprit de modestie
2. Connaître les avantages de la modestie.



**Observations**

Exemples tirés de la classe - Exploitation de récits ou de textes de lecture - Dialogue - Causeries.

Leçon 9 : L'orgueil et la vanité

**Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les méfaits et les conséquences de l'orgueil
2. Connaître les méfaits et les conséquences de la vanité.

**Observations**

Exemples concrets ou vécus - Exploitation de textes - Questions simples - Jeu de rôle ou simulation.

Leçon 10 : L'esprit d'équipe

**Objectifs pédagogiques**

1. Reconnaître les panneaux de signalisation
2. Connaître les différents sens de circulation.

**Observations**

Exploitation de textes, de gravures - Dialogue - Jeu de rôle, enquête.

Leçon 1 : La tricherie - la malhonnêteté

**Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les méfaits et les conséquences de tricherie.
2. Connaître les méfaits et les conséquences de la malhonnêteté.

**Observations**

Exploitation de textes, de contes - jeu de rôle - Causeries - Questions simples.

## **CHAPITRE II. LA VIE EN FAMILLE**

### **Leçon 1 : La famille**

#### **Objectifs pédagogiques**

1. Aimer les membres de la famille
2. Respecter les frères et les soeurs
3. Obéir aux parents.

#### **Observations**

Entretiens sur les exemples pratiques. Exploitation de textes - Dialogues.

### **Leçon 2 : Devoir envers les parents - Les grands parents.**

#### **Objectifs pédagogiques**

1. Aimer les parents
2. Aider les parents
3. Respecter les parents
4. Obéir aux parents.

#### **Observations**

Exploitation concrète - de récits - d'exemples concrets - Questions simples.

## **CHAPITRE III. LA VIE EN SOCIÉTÉ**

### **Leçon 1 : Le respect (de soi-même et d'autrui)**

#### **Objectifs pédagogiques**

1. Cultiver l'esprit de soi-même
2. Cultiver l'esprit de respect des autres.

**Observations**

Exploitation de textes - Dégager les avantages de ces qualités.

Leçon 2 : La tolérance, la discrétion

**Objectifs pédagogiques**

1. Cultiver l'esprit de tolérance
2. Développer l'esprit de discrétion.

**Observations**

Entretiens - Causeries - Questions simples. Dégager les avantages de la tolérance et de la discrétion.

Leçon 3 : la bonté - La charité

**Observations pédagogiques**

1. Cultiver l'esprit de bonté
2. Cultiver l'esprit de charité
3. Dégager les avantages.

**Observations**

Exploitation de textes - Exemples concrets ou vécus - Dialogues - Questions simples.

Leçon 4 : Le métier

**Objectifs pédagogiques**

1. Aimer son métier
2. Connaître l'utilité du métier.

**Observations**

causeries - Exploitation de textes - bandes dessinées.

## Leçon 5 : Le courage et l'esprit de sacrifice

### Objectifs pédagogiques

1. Développer l'esprit de courage
2. Cultiver l'esprit de sacrifice

### Observations

Exploitation de contes, de récits, de textes - Situations vécues.

## CHAPITRE IV. LA NATION GUINÉENNE

### Leçon 1 : L'Indépendance Nationale

#### Objectifs pédagogiques

1. Connaître la date de l'Indépendance ;
2. Connaître les avantages de la liberté.

#### Observations

Exploitation de textes - Causeries - Dialogues - Questions simples.

#### Objectifs pédagogiques

1. Connaître les symboles de la nation
2. Respecter les symboles de la nation
3. Défendre les symboles de la nation.

#### Observations

Exploitation de textes - Causeries - Dialogues - Questions simples.

### Leçon 2 : La Patrie (terre de mes ancêtres)

#### Objectifs pédagogiques

1. Aimer la terre des ancêtres
2. Développer l'esprit patriotique.

**Observations**

Exploitation de textes, de contes, de récits - Exemples concrets  
Dialogues ou Causeries.

Leçon 3 : L'avènement de la 2<sup>e</sup> République

**Objectifs pédagogiques**

1. Connaître la date de l'avènement de la 2<sup>e</sup> République
2. Connaître les premiers changements apportés par la 2<sup>e</sup> République.

**Observations**

Exploitation des premiers communiqués du CMRN - Questions simples  
- Dialogue.

## **CHAPITRE V. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DE LA GUINÉE**

Leçon 1 : Le village

**Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les différentes familles du village
2. Expliquer l'organisation socio-culturelle du village
3. Décrire les activités économiques du village.

**Observations**

Enquêtes - Dialogue - Questions simples

Leçon 2 : Le Quartier ou le District

**Objectifs pédagogiques**

1. Décrire l'organisation politique et administrative du quartier ou du district

2. Décrire les principales activités socio-économiques et culturelles du Quartier ou District.

### **Observations**

Travail de groupe - Enquête - Dialogue - Questions simples.

#### Leçon 3 : La Sous-Préfecture

### **Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les différents services de la Sous-Préfecture
2. Connaître le rôle du Sous-Préfet.

### **Observations**

Exploitation de textes - Parties éducatives - Questions simples.

#### Leçon 4 : La Commune

### **Objectifs pédagogiques**

1. Écrire l'organisation politique et administrative de la commune
2. Connaître le rôle du maire et du Conseil communal.

### **Observations**

Exploitation de textes - Sorties éducatives - Questions simples.

#### Leçon 5 : La Préfecture

### **Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les différents services de la Préfecture
2. Connaître la structure, le fonctionnement et les activités.

### **Observations**

Enquêtes - Dialogue - Exploitation de textes - Questions simples.

## Leçon 6 : La Région Administrative

### Objectifs pédagogiques

1. Décrire l'organisation politique et administrative de la Région administrative
2. Connaître la structure, le fonctionnement et les activités de la région administrative.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

Leçon 7: Le Gouvernement

### Objectifs pédagogiques

1. Décrire la structure et le fonctionnement du Gouvernement
2. Connaître le rôle et le fonctionnement de chaque département ministériel.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

## CHAPITRE VI. LA DÉMOCRATIE EN GUINÉE

Leçon 1 : Les organes de la République

### Objectifs pédagogiques

1. Citer les organes de la République
2. Décrire le rôle de chaque organe.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

## Leçon 2 : Les Partis politiques

### Objectifs pédagogiques

1. Définir un parti politique
2. Connaître le nombre de partis politiques existant en Guinée
3. Citer les principaux partis.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

## Leçon 3 : Le Président de la République

### Objectifs pédagogiques

1. Connaître les attributs du Président de la République
2. Connaître le mode d'élection du Président de la République.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

## CHAPITRE VII. LES POUVOIRS

### Leçon 1 : Le pouvoir Exécutif (Président de la République)

### Objectifs pédagogiques

1. Définir le pouvoir exécutif
2. Connaître le détenteur du pouvoir exécutif
3. Décrire le fonctionnement du pouvoir exécutif.

### Observations

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

### Leçon 2 : Le pouvoir législatif (Assemblée Nationale)



**Objectifs pédagogiques**

1. Définir le pouvoir législatif
2. Connaître le statut des députés
3. Décrire l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée Nationale.

**Observations**

Exploitation de textes - Questions simples - Dialogue - Enquêtes.

Leçon 3 : Le pouvoir judiciaire

**Objectifs pédagogiques**

1. Définir le pouvoir judiciaire
2. Connaître l'organisation et le fonctionnement du pouvoir judiciaire

**Observations**

Exploitation de textes - Enquêtes - Sorties éducatives.

**CHAPITRE VII. LES DROITS ET LES DEVOIRS**

Leçon 1 : Les droits du citoyen

**Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les droits fondamentaux du citoyen
2. Respecter les droits des autres.

**Observations**

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

Leçon 2 : Les droits de la femme

### **Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les droits de la femme
2. Respecter les droits de la femme.

### **Observations**

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

Leçon 3 : Les droits de l'enfant

### **Objectifs pédagogiques**

1. Connaître les droits de l'enfant
2. Respecter les droits de l'enfant.

### **Observations**

Exploitation de textes - Enquêtes - Questions simples.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. Guide pour l'initiation des enseignants du secondaire à l'Education à la vie familiale CONFEMEN
2. L'Éducation en matière de Population des enseignants, guide pratique, UNESCO
3. CODE DE LA VIE : Éducation Civique et Morale NEA - École et Développement 1984
4. GUIDE PÉDAGOGIQUE : Histoire Générale 2<sup>e</sup> Secondaire - Formation Générale Gouvernement du Québec - Ministère de l'Éducation.
5. Programme de l'Enseignement Élémentaire 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> Années IPN/MEPU-FP.

**INSTRUMENT D'ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS  
ET ATTITUDES DE L'ÉLÈVE EN ÉDUCATION CIVIQUE  
ET MORALE (ECM)**

Répondants : Elèves des classes de 5<sup>e</sup> Année des écoles expérimentale et témoin.

Auteur : Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (INRAP).

**Décembre 1995**

But : Évaluer à l'entrée comme à la sortie les degrés de performance des élèves de 5<sup>e</sup> Année dans les différentes composantes du programme expérimental d'Education Civique et Morale.

Contenus : Cet instrument comporte 38 items relatifs aux contenus du programme expérimental. Ces items concernent les différentes composantes du programme qui sont :

- la vie à l'école
- la vie en famille
- la vie en société
- la nation guinéenne
- l'organisation administrative et politique de la Guinée
- la démocratie en Guinée
- les pouvoirs
- les droits et devoirs du citoyen.

Consigne : Vous devez bien lire chaque item et après l'avoir bien compris vous cochez la case ou vous mettez une croix dans la colonne de votre choix.

Durée : Plus ou moins trois demies heures.

NIVEAU : 5<sup>è</sup> ANNEE

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS ET ATTITUDES  
DE L'ÉLÈVE EN ÉDUCATION CIVIQUE ET MORALE

A/- LA VIE À L'ÉCOLE	1. Quand notre classe est sale	Je la balaie sans que le maître me le demande	Je la balaie quand le maître me le demande	J'invite mes camarades à la balayer avec moi		Je ne fais rien
	2. Je respecte			Beaucoup	Peu	Pas du tout
		a)- mes camarades				
		b)- mon (ma) maître(sse)				
		c)- le règlement intérieur de l'école				
	3. Je prends soins	d)- le code de la route				
		a)- de mes effets				
		b)- de mes vêtements				
	4. J'assiste/J'aide	c)- de mon corps				
		a)- mes camarades qui ont des difficultés				

			Beaucoup	Peu	Pas du tout
A/- LA VIE À L'ÉCOLE	5. J'aime	a)- Le travail			
		b)- la modestie			
		c)- le travail en groupe			
		d)- travailler seul			
	6. Je suis	a)- ponctuel			
		b)- assidu			
		c)- régulier			
		d)- orgueilleux et vantard			
	7. Je triche	a)- mes camarades			
		b)- pendant les jeux			
B/- LA VIE EN FAMILLE	8. J'obéis	a)- à mes parents			
		b)- à mes frères et à mes soeurs			
		c)- aux autres membres de la famille			
	9. Je contribue	a)- au bien-être de ma famille à travers diverses activités volontaires			
b)- au bien-être de la famille quand on me le demande					

B/- LA VIE EN SOCIÉTÉ	10. Je ne fais rien	car	mes parents font tout	mes parents me donnent tout	mes parents n'acceptent pas
	11. Je respecte	autrui	Beaucoup	Peu	Pas du tout
		a)-honnêt et sincère			
		b)- tolérant et discret			
		c)- bon et charitable			
	12. Je suis	d)- passionné et bagarreur			
		e)- franc et ouvert			
		f)- courageux et travailleur			
		13. J'ai	a)-un esprit d'équipe		
	14. Je connais	L'association des parents d'élèves et Amis de l'école (APEAE)			
	15. L'APEAE	a)- vient-elle à l'école pour les cotisations ?			
		b)- Travaille-t-elle avec les enseignants ?			
		c)- s'intéresse-t-elle aux apprentissages des élèves ?			
		d)- fait-elle des réalisations concrètes ?			

	Très peu	Peu	Parfaitement	Pas du tout
<b>D/ LA NATION GUINÉENNE</b>				
16. a)- J'ai entendu parler du 2 Octobre 1958 ?				
b)- J'ai entendu parler de la liberté				
17. a)- Je connais les symboles de la souveraineté nationale				
b)- Je respecte les symboles de la souveraineté nationale				
c)- Je défends les symboles de souveraineté nationale				
18. a)- J'aime la terre de mes ancêtres				
b)- je défends la terre de mes ancêtres				
19. As-tu entendu parler du 3 Avril 1984				
<b>E/- ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET POLITIQUE DE LA GUINÉE</b>				
20. Est-ce que tu peux parler des familles et des activités de ton village ?				
21. Est-ce que tu peux parler de l'organisation politique et administrative de ton quartier ou district ?				
22. a)- Est-ce que tu peux décrire les différents services de la Sous-Préfecture ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle du Sous-Préfet ?				



	Très peu	Peu	Parfaitement	Pas du tout
23. a)- Est-ce que tu peux décrire l'organisation politique et administrative de la CRD ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle du Président de la CRD et du Conseil communautaire ?				
24. a)- Est-ce que tu peux décrire l'organisation administrative et politique de la commune ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle du maire et du conseil communal ?				
25. a)- Est-ce que tu peux décrire les différents services de la Préfecture ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle du Préfet ?				
26. a)- Est-ce que tu peux décrire l'organisation politique et administrative de la Région administrative ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle du gouverneur de la région administrative ?				
27. a)- Est-ce que tu peux décrire la structure et le fonctionnement du gouvernement ?				
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle et le fonctionnement de chaque département ministériel ?				
c)- Peux-tu expliquer l'attitude et le comportement envers les biens communs des :				
- Président de CRD ?				

	Très peu	Peu	Parfaitement	Pas du tout
- Sous-Préfets ?				
- Maires des Communes urbaines ?				
- Préfets ?				
- Gouverneurs de Région ?				
- Des Ministres ?				
- Du Président de la République ?				
<b>F/- LA DÉMOCRATIE EN GUINÉE</b>				
28. a)- Connais-tu la loi fondamentale ?				
b)- Est-ce que tu peux citer les organes de la République ?				
c)- Est-ce que tu expliquer le rôle de chaque organe ?				
29. a)- Est-ce que tu peux définir un parti politique ?				
b)- Est-ce que tu peux citer les principaux partis ?				
30. a)- Est-ce que tu peux parler des attributions du Président de la République ?				
b)- Est-ce que tu peux décrire le mode d'élection du Président de la République ?				
<b>G/- LES POUVOIRS</b>				
31. a)- Est-ce que tu peux définir le pouvoir exécutif (Président de la République) ?				

	Très peu	Peu	Parfaitement	Pas du tout
32. b)- Est-ce que tu peux parler de son rôle ?				
30. a)- Est-ce que tu peux définir le pouvoir législatif (Assemblée Nationale) ?				
b)- Est-ce que tu peux parler du statut des députés et du fonctionnement de l'Assemblée Nationale ?				
33. a)- Est-ce que tu peux définir le pouvoir judiciaire (Cour suprême et justice) ?				
b)- Est-ce que tu peux parler de l'organisation et du fonctionnement du pouvoir judiciaire ?				
<b>H/- LES DROITS ET LES DEVOIRS DU CITOYEN</b>				
34. a)- Connais-tu les droits fondamentaux du citoyen ?				
b)- Est-ce que tu respectes les droits des autres ?				
35. a)- Connais-tu les droits de la femme ?				
b)- Est-ce que tu respectes les droits de la femme ?				
36. a)- Connais-tu les droits de l'enfant ?				
b)- Exiges-tu le respect des droits de l'enfant ?				
37. a)- Connais-tu les devoirs du citoyen ?				
b)- Est-ce que tu t'acquites de tes devoirs de citoyen ?				
38. a)- As-tu entendu parler des organisations internationales (CEDEAO, OUA, ONU,...) ?				

	Très peu	Peu	Parfaitement	Pas du tout
b)- Est-ce que tu peux expliquer le rôle des organisations internationales ?				
c)- Est-ce que tu peux décrire la structure et le fonctionnement de l'OUA, de la CEDEAO et de l'ONU ?				

Country GUINEA

Year 1996 Language French

Description Guide of civic and  
moral Education

IFES developed/sponsored? No